

PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU CONSEIL DES SPORTS

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2,

- Vu** le Code de l'éducation ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2 adoptés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 modifiés ;
- Vu** l'arrêté électoral n°2019-160 du 20 septembre 2019 portant renouvellement des collèges des membres élus du Conseil des Sports ;
- Vu** l'arrêté 2019-206 du 18 octobre 2019 portant recevabilité des candidatures ;
- Vu** les procès-verbaux du scrutin du 24 octobre 2019,

Arrête :

Article 1^{er} : Suite au scrutin du 24 octobre 2019, la Présidente de l'Université Lyon 2 proclame les résultats des élections partielles des représentant.es des personnels et des usager.es au Conseil des Sports.

Collège des Enseignant.es d'éducation physique et sportive

Sièges à pourvoir : 8
Inscrit.es : 14
Votant.es : 14
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 14

Sont déclaré.es élu.es :

M. Raphaël GRUNEWALD (13 voix)
M. Jean-Luc GUILHOT (9 voix)
M. Christophe JOUSSELIN (8 voix)
Mme Catherine LEROUX (13 voix)
M. Norbert MEYSSIREL (13 voix)
Mme Nathalie MIESZANIEC (10 voix)
M. Michel OUAHNOUNA (10 voix)
M. Sébastien VALIN (12 voix)

Collège des usagers

Sièges à pourvoir : 9
Inscrit.es : 3865
Votant.es : 18
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 18

Sont déclarés élus :

M. Rostom AMAIEUR (18 voix)
M. Antoine BELNEZ (18 voix)
M. Tangi CHABRY (18 voix)
M. Rémi CHENAVIER (18 voix)
M. Martin GAULIER (18 voix)

M. Tiesse Vianney KOUADIO BI (18 voix)
M. Lucas MARGAIN (18 voix)
M. Tymour STEPANOV (18 voix)
M. Mohamed-Amin THAMRI (18 voix)

Article 2 : Les résultats proclamés ci-dessus sont affichés dans les locaux du SUAPS et mis en ligne sur le site intranet de l'Université, sur le site du SUAPS et sur le site *webéu*.

Fait à Lyon, le 25 octobre 2019



Nathalie DOMBRIER